



Créteil, le 6 janvier 2022

Madame la Présidente du CTL,

Nous condamnons la politique des gouvernements successifs qui ont toujours considéré les effectifs du ministère comme une variable d'ajustement budgétaire toujours plus médiatisée à l'approche des échéances électorales.

Avec 1 600 emplois encore supprimés en 2022 à la DGFIP, la loi de finances traduit la poursuite de cette logique destructrice. Elle porte ainsi à 20 745 le nombre d'emplois supprimés à la DGFIP depuis 10 ans,

Alors que ses effectifs ne représentent que 4,18% des effectifs de la Fonction publique d'Etat, la DGFIP aura supporté, à elle seule, sur le quinquennat qui s'achève, pratiquement 7 fois plus de suppressions d'emplois que l'ensemble de la fonction publique d'Etat.

Pour notre département, cela représente 38 suppressions supplémentaires pour 2022 auxquelles s'ajoutent 29 transferts d'emplois vers la province dans le cadre des relocalisations.

A cela s'ajoutent les vacances d'emplois qui participent également à la dégradation des conditions de vie au travail dans notre département,

Pourtant, malgré la crise sanitaire, malgré les suppressions successives d'emplois malgré les réorganisations incessantes, les services continuent de fonctionner...

Mais derrière cette façade, c'est un problème humain qui se profile : les agents de tous grades supportent tout le poids de cette situation.

Ils continuent de compenser les suppressions d'emplois au prix parfois de leur santé car les gains de productivité attendus ne sont pas proportionnels. Par exemple, le volume des heures écrêtées et des congés non pris à la DGFIP dépasse chaque année le volume des suppressions d'emplois !

Dans ce contexte, FO rappelle que mener de front réformes et suppressions d'emplois ne peut conduire qu'à une impasse et tire, une fois de plus, la sonnette d'alarme !

Face à l'autisme de notre administration, FO ne peut que boycotter ce Comité Technique Local.